

SEPTEMBRE 2021

RICHTER

LA SÉRIE FONCTION FINANCES

PROJET DE LOI 64 : ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LA NOUVELLE LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU QUÉBEC?

Richter

1981, McGill College, bureau 1100
Montréal (Québec) H3Z 3C2 | T 514.934.3400

181 Bay St., # 3510
Bay Wellington Tower
Toronto (Ontario) M5J 2T3 | T 416.488.2345

200 South Wacker, #3100
Chicago (Illinois) 60606 | T 312.828.0800

RICHTER.CA





QUI EST RICHTER?

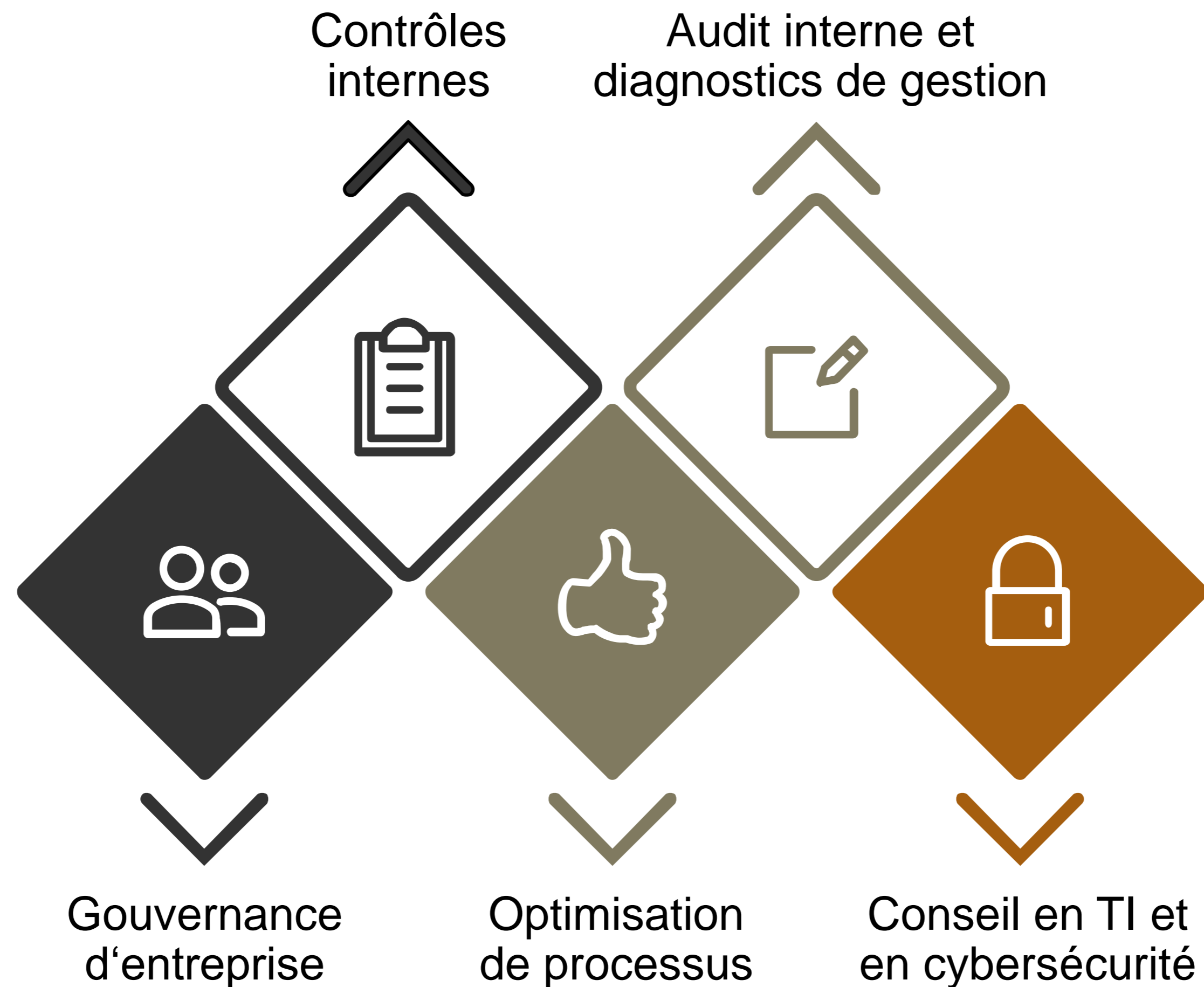
Comptant parmi les plus importants cabinets indépendants de services-conseils au Canada, Richter aide les entrepreneurs, les dirigeants d'entreprise et les familles d'entrepreneurs grâce à une approche holistique qui a fait ses preuves et qui est axée sur la satisfaction du client.

Richter offre divers services-conseils en :

- la gestion du patrimoine
- la fiscalité transfrontalière
- l'audit
- la gestion des risques
- la cybersécurité

APPORTEZ DE LA STRUCTURE À VOS PRATIQUES DE GESTION VOUS PERMETTRA DE CRÉER DE LA VALEUR

LA GESTION DES RISQUES PERMET D'APPORTER UNE APPROCHE STRUCTURÉE À LA PRISE DE RISQUES TOUT EN ASSURANT DE PROTÉGER VOS ACQUIS.



NOS EXPERTS

PROJET DE LOI 64



**MASSIMO
CECERE**

CPA, CA, CRMA, ASSOCIÉ
SERVICE-CONSEIL EN RISQUE
RICHTER
T 514.934.8636

mcecere@richter.ca



**FAOUZI
MOUEFFEK**

DIRECTEUR
SERVICE-CONSEIL EN RISQUE
RICHTER
T 438.993.2804

fmoueffek@richter.ca

TABLE DES MATIÈRES



Les données personnelles

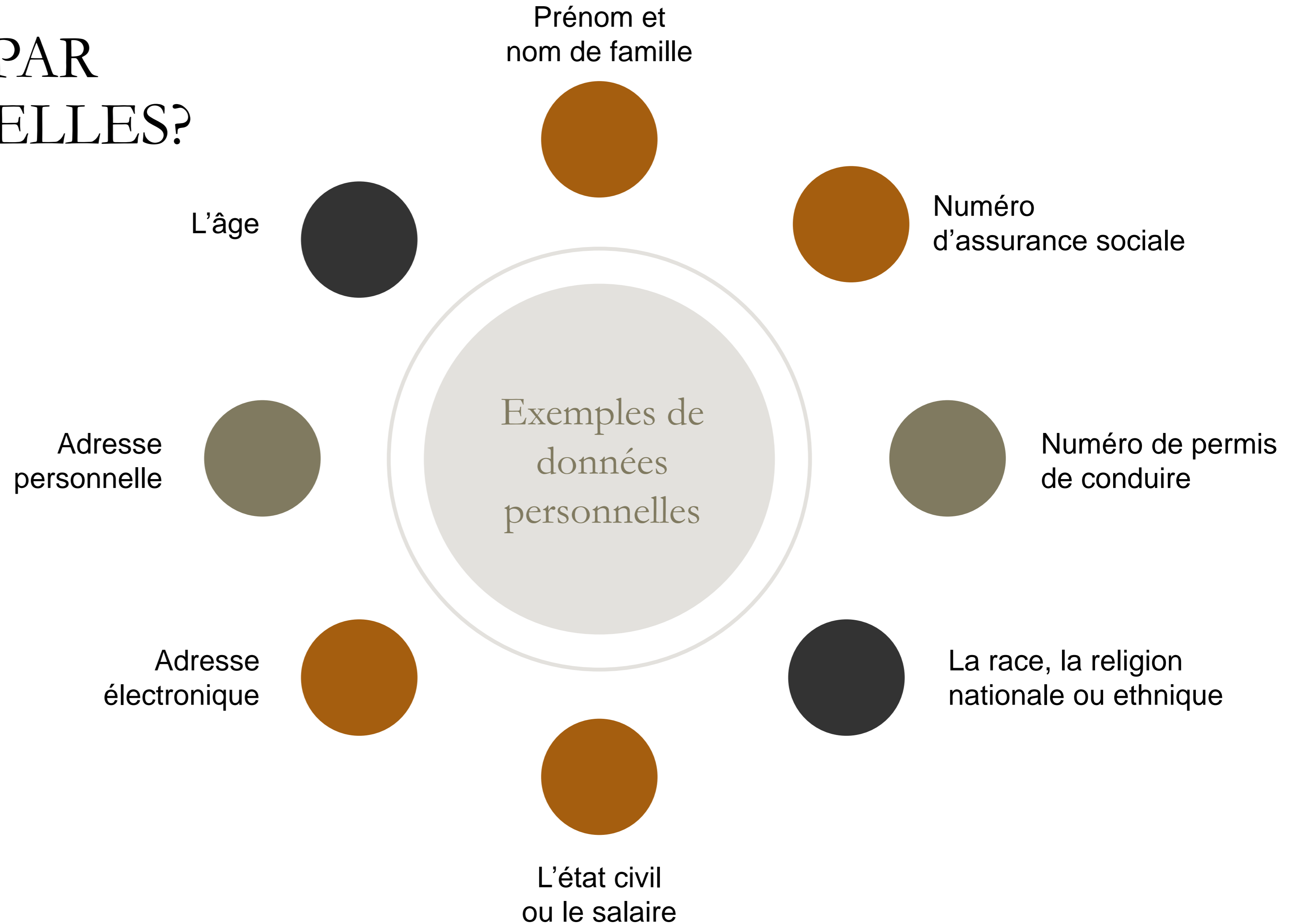


Le projet de loi 64

- C'est quoi?
- Quand?
- Portée?
- Comparatif avec le RGPD
- Comparatif ailleurs au Canada
- Les changements majeurs
- Droits des individus
- Une occasion d'affaires?
- Règles d'or

QUE VEUT-ON DIRE PAR DONNÉES PERSONNELLES?

LES INFORMATIONS PERSONNELLES SONT DES DONNÉES CONCERNANT UN « INDIVIDU IDENTIFIABLE ». IL S'AGIT D'INFORMATIONS QUI, SEULES OU COMBINÉES À D'AUTRES DONNÉES, PEUVENT VOUS IDENTIFIER EN TANT QU'INDIVIDU.



LE PROJET DE LOI 64?



Quoi?

- Une nouvelle loi visant à moderniser les dispositions législatives relatives à la protection des informations personnelles.
- Elle suit l'exemple du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union



Quand?

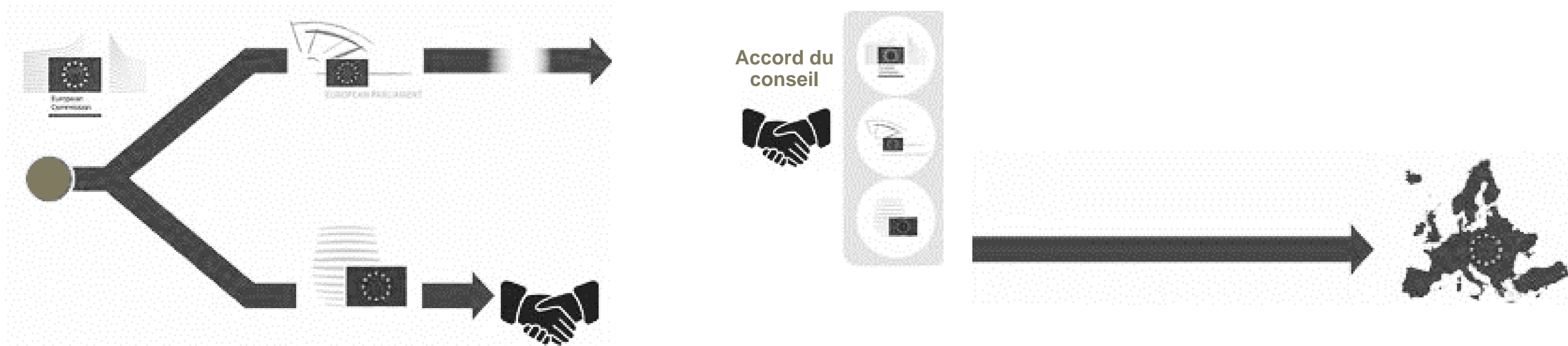
- Annoncé le 12 juin 2020. En 2021, le projet de loi est en discussion à l'Assemblée nationale. Toutefois, il est peu probable que les modifications proposées par le projet de loi 64 entrent en vigueur avant 2022.



Portée?

- Secteur public et privé.
- Toute entreprise ayant une présence numérique au Québec pourrait se voir infliger une amende si elle n'entrepose pas les données de manière sécurisée, surtout si elle est victime d'une brèche de sécurité.

COMPARATIF AVEC LE RGPD



<p>La Commission européenne publie la proposition législative</p>	<p>Des négociations ont lieu de manière distincte au sein du conseil et du Parlement européen</p>	<p>Le Parlement européen parvient à un accord</p>	<p>Les trois institutions mènent des négociations et donnent leur approbation</p>	<p>Le règlement est publié au Journal officiel</p>	<p>Phase de mise en œuvre sur deux ans</p>	<p>Le règlement entre en vigueur le</p>
---	---	---	---	--	--	---

2012

PRINTEMPS
2014

2015

**27 AVRIL
2016**

**2016
2017**

**25 MAI
2018**

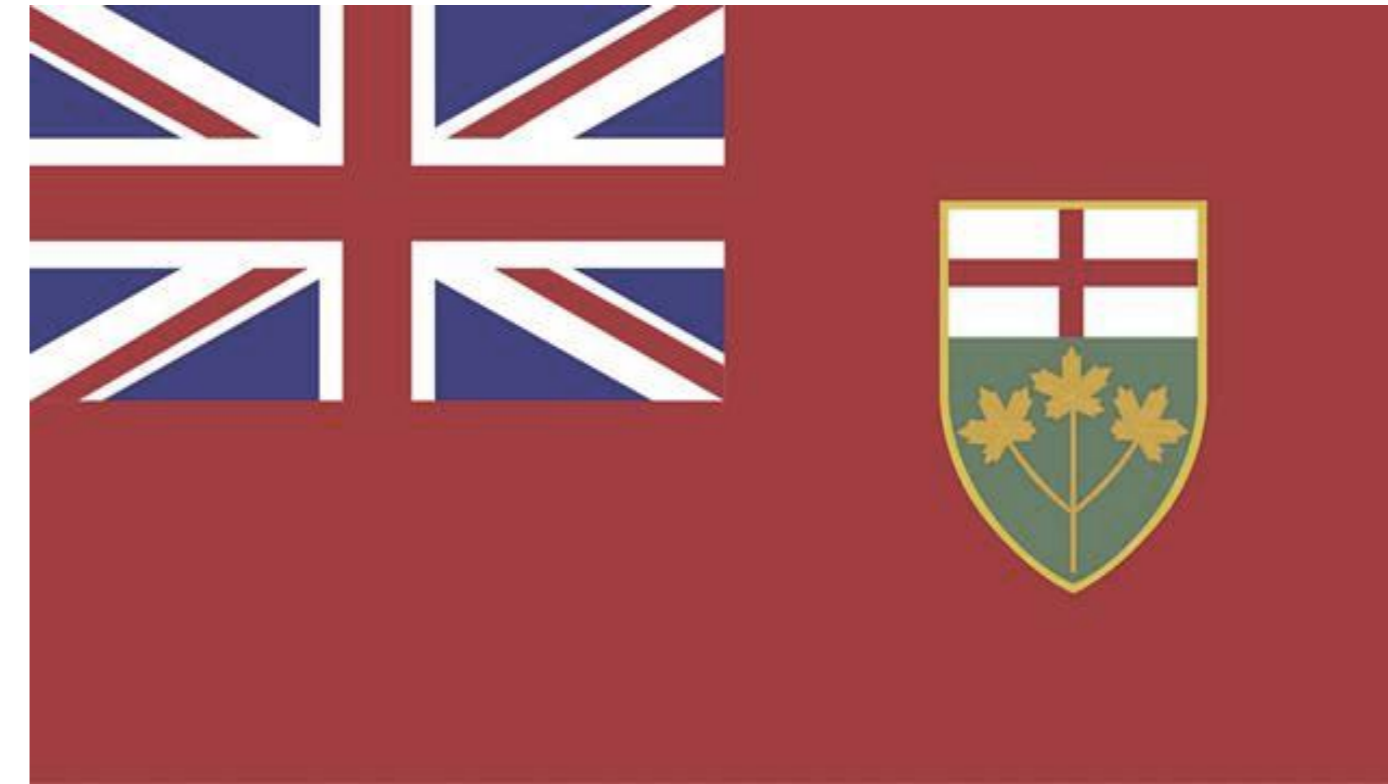


6 ANS

QUE VEUT-ON DIRE PAR DONNÉES PERSONNELLES?



Le 17 novembre 2020,
Navdeep Bains, Ministre de
l'Innovation, des Sciences et de
l'Industrie, a déposé le projet
de loi C-11 qui vise à remanier
la Loi fédérale canadienne sur
la confidentialité des données.



Le 13 août 2020, le
gouvernement de l'Ontario
a lancé une consultation afin
d'envisager des améliorations
aux législations sur la
protection de la vie privée
de cette province.

LES CHANGEMENTS MAJEURS



Amendes pénales

De 15 000 \$ à 25 000 000 \$ ou du montant correspondant à 4 % du chiffre d'affaires mondial de l'exercice financier précédent si ce dernier montant est plus élevé.



Sanctions administratives

De 10 000 000 \$ ou du montant correspondant à 2 % du chiffre d'affaires mondial de l'exercice financier précédent si ce dernier montant est plus élevé



Responsable de la protection des données

Chef de la protection de la vie privée interne ou externe.



Politiques et pratiques

Les entreprises devront établir et mettre en œuvre des politiques et des pratiques de gouvernance concernant la protection des informations personnelles.



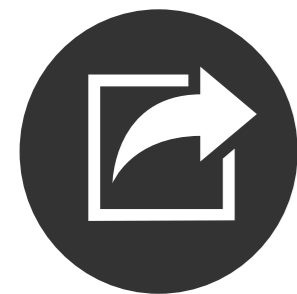
Analyse

Effectuer une analyse des *impact* incidences sur la vie privée (*Privacy assessment*).



Notification

Nouvelles exigences en matière de notification des brèches de sécurité.



Externalisation

Nouvelles exigences s'appliquent >en contexte d'externalisation de services à une tierce partie qui a >accès à des données personnelles.



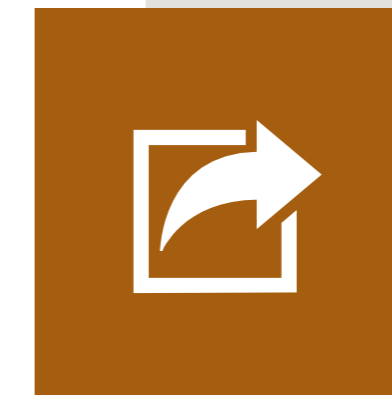
Droit des individus

Le projet de loi 64 accorde des nouveaux droits que les individus peuvent exercer pour assurer la protection de leurs données personnelles.

DROITS DES INDIVIDUS



Consentement



**Le droit à la portabilité
des données**



Le droit à l'accès



Le droit à la correction



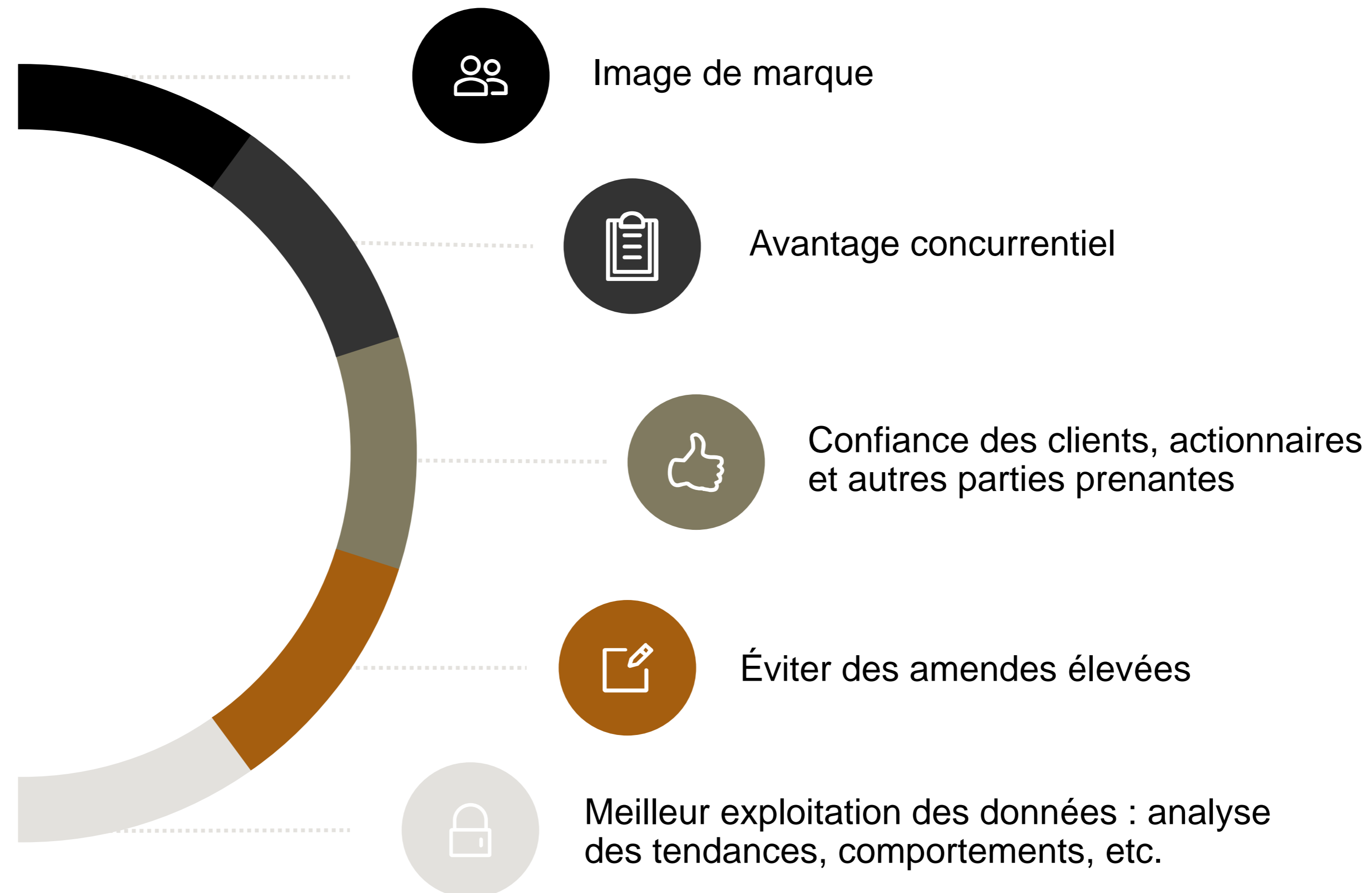
Le droit à l'oubli



Le droit d'action privé

PROJET DE LOI 64 : UNE OCCASION D’AFFAIRES?

LA CONFORMITÉ
N’EST PAS SEULEMENT
UNE NÉCESSITÉ, ELLE
PEUT ÊTRE UNE BELLE
OCCASION D’AFFAIRES.



LES PLUS GROSSES AMENDES EN LIEN AVEC DES INFRACTIONS AU RGPD



64 M\$



26 M\$



1,5 M\$



41 M\$



24 M\$



1 M\$



32 M\$



20 M\$



1 M\$

RÈGLES D'OR

RICHTER PEUT VOUS ACCOMPAGNER À CHAQUE ÉTAPE

LA CONFORMITÉ
NÉCESSITE
UNE BONNE
GOUVERNANCE,
DU BUDGET
ET SURTOUT,
BEAUCOUP
DE TEMPS.

- **Agir en avance**
Il n'est jamais trop tôt.
- **Bien comprendre le texte de loi**
Effectuer une analyse exhaustive du projet de loi 64.
- **Simplifier**
Simplifier les textes de loi dans un langage facile à comprendre.
- **Diagnostic de cybersécurité**
Évaluer les pratiques en place en matière de cybersécurité et proposer une feuille de route sur mesure.
- **Analyser les écarts**
Évaluer la maturité des pratiques de gouvernance de données et des outils technologiques de l'organisation.
(Point de référence pour le projet de loi 64)
- **Accompagner**
Soutenir l'organisation dans la mise en place des plans d'action.
- **Démontrer du leadership**
Sensibiliser la haute direction, l'équipe de gouvernance, les équipes TI et toutes parties prenantes.



CONCLUSION
ET DISCUSSION
QUESTIONS ET COMMENTAIRES



PROCHAINEMENT CHEZ RICHTER

Série Fonction finances | Constatation des produits
Novembre 2021

RICHTER

MERCI!